

Au départ de Lorient, nous vous proposons de participer à la course du Tour de Belle-Ile qui aura lieu le samedi 2 Juin. Le Tour de Belle-Ile est la régates qui rassemble le plus grand nombre de bateaux en France (entre 500 et 600 participants). On y rencontre tous types d'embarcations depuis le grand trimaran de course hauturière jusqu'au petit day-boat. Le parcours de la régates est long de 42 milles : départ en baie de Quiberon, sortie par le passage de la Teignouse, tour de Belle-Ile en la laissant à bâbord, retour vers la ligne en baie de Quiberon par la Teignouse.

Le vendredi sera consacré au convoyage de Lorient à La Trinité. Samedi départ de la régates à 10h, arrivée en milieu ou en fin d'après-midi selon les conditions. Dimanche soir, repas des équipages à La Trinité. Dimanche, retour à Lorient, escale à Belle-Ile ou Groix selon les conditions.



ORGANISATEUR :

Marc FERMIGIER fermigier.marc@orange.fr

VOILIER : Archambault A35 10,60m - 2 cabines /6 couchages

LIEU : Embarquement: Lorient à partir du vendredi 28 Avril 2017 soir (départ le samedi matin)
Débarquement: Lorient lundi 1^{er} mai 2017.

TRANSPORT : Covoiturage au départ de Paris ou Train, achat individuel.

LES INDISPENSABLES

Mettez dans un sac (valise interdite) :

- des chaussures bateau ou des tennis, des bottes voile.
- cirés et bas de cirés de bateau
- duvet, vêtements chauds (gants, pulls, bonnet, polaire, écharpe) et été (casquette, short, tee-shirt).
- lunettes de soleil, crème solaire, lampe de poche/frontale

BUDGET : 283 Euros / pers pour la location du voilier

Le prix du WE est calculé sur 6 participants.

Ce prix comprend : la location du bateau équipé régates et toutes les assurances, les frais d'organisation, le gasoil et le ménage du bateau.



Tour de Belle-Ile

du vendredi 1^{er} Juin au dimanche 3 juin 2018

Ce prix ne comprend pas : le transport, l'avitaillement pour le WE, l'inscription individuelle à la course (50€) et la licence FFV temporaire obligatoire pour la régata (11€)

L'inscription à la régata donne droit pour chaque équipier à : Un sac en toile Tour de Belle-Ile 2018 un tour de cou 2018, le carton compétiteur avec le programme du week-end, le carton compétiteur offrant la gratuité des apéritifs du vendredi, samedi, et dimanche, un cendrier de poche, l'affiche du Tour de Belle-Ile 2018.

INSCRIPTION :

Envoyer le **bulletin d'inscription ci-joint** dûment rempli par courrier accompagné d'un chèque correspondant au prix du week-end. Cotisation du CIHM à jour (ou carte découverte). **Cotisation CIHM 2018 obligatoire** (début exercice CIHM en novembre 2017)

Les inscriptions sont faites suivant leur ordre d'arrivée (cachet de la poste) avec bulletin rempli et chèque.

Les organisateurs et les chefs de bord sont des bénévoles, ils ne sont ni des guides, ni des moniteurs, ni des accompagnateurs professionnels. Chaque participant est responsable de sa propre sécurité et doit être assuré (cf. programme du CIHM et charte Voile).



Tour de Belle-Ile

du vendredi 1^{er} Juin au dimanche 3 juin 2018

BULLETIN D'INSCRIPTION

ADHESION CIHM :

Adhérent : numéro d'adhérent : _____

Adhésion CIHM 2017 Joindre un chèque séparé à l'ordre du CIHM et un bulletin d'adhésion à envoyer au secrétariat CIHM

ASSURANCE : **Le CIGM vous assure en Responsabilité civile pour la pratique de la voile en bateau habitable auprès de la MACIF**

Si besoin, je peux également souscrire l'Assurance complémentaire Individuelle Accidents : **SPORTIA** auprès de la MACIF-ASSOCIATIONS. Cf. https://www.macif.fr/web/lang/fr/accueil/associations/activite_associations/assurance_club_sportif

NIVEAU VOILE : Skipper Equipier expérimenté Equipier Notions Sans expérience

TRANSPORT : Covoiturage Train
Si voiture perso : Nbre places total : _____ Heure et lieu de départ : _____

CIRES : Oui, j'ai un ciré - J'ai besoin d'un ciré (prêt possible) - Je peux prêter un ciré Oui Non

CONDITIONS GENERALES d'INSCRIPTION.

En validant son bulletin (chèque), le participant accepte les conditions générales d'inscription et les règles de fonctionnement de l'activité, décrites dans la charte voile disponible sur le site du CIHM : <http://www.cihm.info> ET EN PARTICULIER, le participant accepte les conditions d'inscription décrites ci-dessous :

- Annulation du fait du participant : Les frais d'annulation s'établissent comme suit : Si désistement 10 % du montant total pour frais.
ET AU MINIMUM La fraction des acomptes déjà versée au loueur (au prorata des participants)
Sauf si un remplace est trouvé et validé.
- Annulation du fait de l'organisation
Si les conditions météo sont mauvaises, la location des bateaux est maintenue, la sortie n'est pas annulée et les participants restent au port, le cas échéant (organisation de manœuvres de port, formation sécurité, navigation,...).
- Caution :
L'équipage du bateau - et donc chaque équipier - est solidaire de la caution versée par CIHM, couvrant l'ensemble des avaries. (Le CIHM limite le risque financier à 15% de la caution en souscrivant une assurance de rachat de franchise). Les pertes de matériels restent à la charge de l'équipage.
- Nettoyage du bateau :
L'équipage du bateau et donc chaque équipier doit nettoyer le bateau au retour. Il faut prévoir 2 heures de ménage avant de pouvoir repartir.

Validation du participant

Nom et prénom :

Adresse:

Tel personnel:

Tel bureau:

E-mail:

Personne à contacter:

N° téléphone:

Mention : lu et approuvé et la date du jour

Signature

L'organisateur doit confirmer votre participation à la sortie dans un délai de 10 jours. Si vous n'avez pas de confirmation dans ce délai, merci de prévenir l'organisateur

Je joins un chèque de 300 € à l'ordre du CIHM. (Adhésion CIHM à envoyer directement au secrétariat)

J'envoie le bulletin avec le chèque à l'organisateur du week-end.

Marc Fermigier 57 rue Sarrette 75014 PARIS

Les organisateurs et les chefs de bord sont des bénévoles, ils ne sont ni des guides, ni des moniteurs, ni des accompagnateurs professionnels.
Chaque participant est responsable de sa propre sécurité et doit être assuré (cf. programme du CIHM et charte Voile).